

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT N° 1

Campus Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq

Secteur Nord-Est

REF CONSULTATION : 2026.27

SOMMAIRE

Article 1.	Objet du LOT.....	3
Article 2.	Constitution du CCTP du lot	3
Article 3.	Informations complémentaires.....	3
Article 4.	Type et fonctionnalités des bâtiments du lot.....	3

ARTICLE 1. OBJET DU LOT

Le périmètre d'intervention s'étend sur le secteur Nord-Est du campus universitaire (Villeneuve d'Ascq – Cité Scientifique).

Outre les bâtiments de la zone Nord-Est (C1 à C18, Chevreul, SH1 à SH3 et RMN 1200), le présent lot intègre exceptionnellement le bâtiment Géographie rattaché au secteur Sud-Est.

ARTICLE 2. CONSTITUTION DU CCTP DU LOT

Ce CCTP est constitué des annexes suivantes :

- 1 : Tableau de reprise des surfaces
- 2 : Fréquence par usage
- 3 : Consommables
- 4 : Cadences
- 5 : Spécificité du lot
- 6 : Cadre de réponse
- 9 : Plan de situation des locaux poubelles
- A : Prix

ARTICLE 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

* Locaux à accès restreint :

Les prestations dites « à coordonner » (détaillées en annexe 2 mais absentes de l'annexe 1) concernent des zones sécurisées. Le nettoyage doit y être effectué selon les fréquences prévues, en concertation directe avec les référents de chaque bâtiment.

* Entretien de la vitrerie :

Bien que certaines salles soient exclues du périmètre de nettoyage intérieur, l'intégralité des vitres à hauteur d'homme de tous les bâtiments du marché incombe au candidat.

* Nettoyage méridien des tableaux :

Pour optimiser la qualité des captations vidéo, le nettoyage des tableaux des amphithéâtres suivants doit impérativement être réalisé durant la pause de midi :

- Bâtiment C1 : Amphis Delwaulle, Pasteur (RDC), François (R+1), Chatelier (R+2) et Kulmann (R-2).
- Bâtiment C15 : Amphis 004 et 006 (RDC).
- Bâtiment SH3 : Amphis B016, B017 (R-1) et B207 (R+2).

ARTICLE 4. TYPE ET FONCTIONNALITES DES BATIMENTS DU LOT

* Pôle Enseignement (C1, C15, SH1, C16) :

Ces sites, à ouverture automatique, sont sous la surveillance des Agents Polyvalents de Proximité (APP), qui assurent également le réapprovisionnement des consommables d'hygiène. Ils accueillent principalement des cours et des secrétariats pédagogiques. Le bâtiment C16 est spécifiquement dédié aux travaux pratiques (TP) de chimie.

* Pôle Mixte (SH3) :

Également surveillé par les APP, il combine salles de cours classiques, salles informatiques et divers bureaux administratifs.

* Pôle Recherche et Sciences (C3 à C11, C18, Chevreul) :

Orientés vers la chimie, ces bâtiments abritent des laboratoires, des bureaux d'enseignants-chercheurs et quelques salles de TP.

* Pôle Tertiaire et Ressources (SH2, Géographie) :

Le SH2 regroupe les bureaux des facultés d'Économie et des Sciences de la Terre, ainsi qu'un centre de documentation. Le bâtiment Géographie (rattaché au lot n°1) accueille des services centraux, des doctorants et un centre de ressources.